



A Wallonie

MONT-SAINT-GUIBERT

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont Mr et/ou Mme Pascal & Nathalie Borrey & Delobbe demeurant Rue de l'Arbre du Tiège 2 à 1435 Mont-Saint-Guibert.

Le terrain concerné est situé Rue de l'Arbre du Tiège, 2 à 1435 Mont-Saint-Guibert et cadastré division 2, section B n°478D, 478E.

Le projet est de type : Extension d'une maison unifamiliale, et présente les caractéristiques suivantes :

Extension d'une maison unifamiliale en dérogation au permis d'urbanisation

Ecarts : zone de bâtisse principale

toiture à 3 versants droits de même pente

Date affichage : 18/12/2020

Le dossier peut être consulté **EXCLUSIVEMENT SUR RENDEZ-VOUS** durant les jours ouvrables du 23/12/2020 au 18/01/2021 de 8h30 à 12h et de 13h à 16h et exceptionnellement jusqu'à 20h à l'adresse suivante : MONT-SAINT-GUIBERT, Service Urbanisme, Grand'Rue 39, 1435 Mont-Saint-Guibert :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme, dont le bureau se trouve au 1er étage de la Maison communale.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 23/12/2020 au 18/01/2021 au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : MONT-SAINT-GUIBERT, Grand'Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@mont-saint-guibert.be](mailto:urbanisme@mont-saint-guibert.be);